

Elaboration d'une étude qualitative sur le droit d'accès à l'information en Tunisie

Pays	Tunisie
Nombre d'experts	3
Nom du client	UNESCO
Source de financement	UNESCO
Année	2015
Durée	6 mois

Description

La Tunisie a promulgué en 2011 un décret-loi sur le droit d'accès à l'information publique et l'UNESCO a soutenu ce processus à travers plusieurs projets, parmi lesquels la sensibilisation du public à cette nouvelle législation. Après quatre ans d'application et dans le but de consolider le processus, l'UNESCO a commandité cette étude qualitative scientifique afin de proposer un diagnostic de l'état actuel de l'accès à l'information. Cet état des lieux a pu dans, un deuxième temps, servir de base pour l'élaboration d'une stratégie d'intervention à court et moyen termes.

Services

- Conduite de 25 entretiens individuels semi-structurés ;
- Conduite de 6 focus groupes dans les gouvernorats suivants : Le Kef, Gafsa, Tunis et Kairouan auprès d'acteurs de l'offre (acteurs publics), acteurs de la demande (citoyens et associations) ,acteurs d'appui (partenaires techniques et financiers) ;
- Elaboration de recommandations juridiques et institutionnelles ;
- Elaboration d'un plan d'action multi-acteurs sur les court et le moyen termes ;
- Animation d'un séminaire de restitution en présence des parties prenantes concernées.